

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Dodd Frank

En réaction à la crise bancaire et financière de 2008, la loi Dodd Frank avait posé en plus de 2000 pages des règles permettant de mieux contrôler les activités des établissements bancaires et financiers aux États-Unis. Cette loi était très loin d'être parfaite mais elle avait l'avantage de réduire les risques inhérents à un système hautement spéculatif.

Fidèle à la ligne du Parti républicain, Donald Trump a signé le 3 février un *executive order* décidant que la loi Dodd Frank devait être révisée de fond en comble, dans le sens de la dérégulation qui va « libérer le pouvoir de l'industrie bancaire » selon les termes employés par l'*American Banking Association*.

Cette « libération » qui sera certainement votée par le Congrès portera gravement préjudice aux citoyens des États-Unis, qui bénéficiaient depuis 2010 d'une agence de protection. Cette « libération » augmentera le risque d'une nouvelle crise financière mondiale. Présenté comme défenseur du petit peuple et comme exemple à suivre par le Front national, Donald Trump n'a pas tardé à révéler ce qu'il n'a cessé d'être : le serviteur zélé du capitalisme financier, qui se moque de son électorat populaire.

Podemos

Quelle

leçon

politique?

Société

Les
mouvements
citoyens

p. 4

Silicon Valley

Servir
pour asservir

p. 8

Tintin

Dictionnaire
amoureux

p. 10

Profession de foi - suite

Dans notre numéro 1114, Yves Landevenec avait critiqué l'étrange profession de foi chrétienne de François Fillon. Nous publions les réserves dont nous fait part un lecteur attentif et la réplique de notre rédacteur.

De Gaulle était-il un général ou un président chrétien ? Il ne le proclamait ni ne l'affirmait écrivez-vous dans *Royaliste* n°1114 p. 2. Parce que de son temps cela allait de soi ! Il l'a dit et redit à plusieurs reprises en public (voir Alain Larcen, « De Gaulle inventaire, la culture, l'esprit, la foi », Bartillat, 2003). Je connais un « adolescent d'autrefois » au sens de Mauriac qui collectionnait des photos où l'on voit le premier président de la Ve République à la messe en effet et communiant, pas seulement « en privé » à Colombey-les-Deux-Églises, mais en voyage officiel à Leningrad, Varsovie, Addis-Abeba ou Mexico, et bien sûr Rome, Saint-Louis-des-Français dont il est officiellement chanoine, et le Vatican, sans compter Chartres, Reims (avec Adenauer), Lille ou Orléans ! La laïcité de l'État qu'il respectait n'a jamais supprimé chez lui l'héritage de 1500 ans d'histoire de France. Aujourd'hui cela va de moins en moins de soi, mais du fait de l'évolution sociologique de la France et d'une théologie postconciliaire, pas du fait des principes républicains.

Je suis comme vous hostile à l'instrumentalisation politique de toute religion et à l'idée d'un parti politique religieux (vieux débat sur le Sillon, le MRP et la démocratie chrétienne). Un chef d'État

constitutionnel, républicain ou non, en France est indépendant de ce que peut dire le Pape ou l'Église de France. Sa politique n'est pas dictée par les encycliques. Cependant il est un fait acquis que le libéralisme économique, le capitalisme ou l'argent en général, rencontrent une limite forte et constante dans ce que l'on appelle la doctrine sociale de l'Église qui est une des sources reconnues de ce que l'on a appelé, après le départ du général le « gaulisme ». Ceci, à mon avis, explique que le candidat Fillon ait dû se justifier auprès de son électorat réel ou potentiel. Il ne s'agit pas ici de « croyance » ou d'« opinion religieuse ».

Maintenant, j'avoue que cette doctrine sociale, pas plus que la Déclaration des droits de l'homme ou le préambule de la Constitution, ne permet de savoir s'il faut en France aujourd'hui plus ou moins de mutuelles de santé ou pas du tout ! Le débat sera tranché selon des critères de santé publique et de finances publiques (voir l'article de Martin Hirsch au Monde du 14 janvier et la réponse du président de la mutualité française). C'est le vrai débat et pas celui de savoir si M. Fillon est ou non un bon républicain laïque.

Dominique DECHERF

Non, cher Dominique Decherf, le rapport des dirigeants politiques au religieux n'allait pas de soi au temps du général de Gaulle qui est encore le temps de la « guerre des deux France » (Émile Poulat, Liberté, laïcité, La guerre des deux France et le principe de la modernité, Cujas, 1988). D'une manière plus générale, ce rapport

a toujours été très subtil dans notre République laïque jusqu'à François Mitterrand, comme Émile Poulat le montre dans un ouvrage qui fait pour nous référence, au chapitre 18 intitulé « Mourir et après - le Président, la République et Dieu » (Notre laïcité publique, Berg international, 2003).

Quant à François Fillon, rien ne permet de repérer dans le propos que nous avons cité une allusion au christianisme social, qui peut être conçu de différentes manières. Lorsque la Nouvelle Action royaliste rappelle sa « marque » sociale-chrétienne, elle fait précisément allusion aux propositions législatives des royalistes du XIXe siècle (Armand de Melun, Albert de Mun) mais pas à l'ordre social chrétien et corporatiste de René de La Tour du Pin.

À Royaliste, nous n'avons évidemment pas à examiner les professions de foi religieuses. J'ai simplement tenu à dire qu'un homme d'État qui se proclame chrétien ne donne aucune garantie quant à la politique qu'il mènera mais suscite immédiatement, de la part des chrétiens et des non-chrétiens, une exigence absolue de rectitude morale - au risque d'un rejet radical si les actes ne sont pas en accord avec les principes.

Enfin, on ne saurait renvoyer à des solutions pragmatiques mais sous contrainte budgétaire les principes de 1789 et de 1946 qui ont des implications contraignantes - par exemple la nationalisation des monopoles et le plein emploi...

Yves LANDEVENEC

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Dodd Frank - P 2 : Courrier des lecteurs : Profession de foi - suite - P 3 : Campagne présidentielle: À propos des... vilaines affaires - Page 3 : Écho des revues : Le Grand jeu en mer de Chine méridionale - P 4 Société : Les mouvements citoyens, satellites de la vie politique - P 5 : États-Unis : America First - P 6-7 : Ultra-royalisme et parlementarisme— P 8: Silicon Valley : Servir pour asservir - P 9 : Idées : La vigie Michéa - P 10 : Hergé- Le dictionnaire amoureux de Tintin - P 11 : Brèves : Thaïlande, Hawaï, Bulgarie - P 12 : Éditorial : Christophe Barret - Leçon politique de Podemos

À propos des... vilaines « affaires »

Nos plus anciens lecteurs ont certainement remarqué que nos commentaires sur les scandales qui éclaboussent la droite et la gauche depuis plusieurs décennies sont peu abondants et très modérés.

Nous ne songeons pas à masquer l'ampleur de la corruption dans notre pays. Mais les affaires, quand elles éclatent, s'inscrivent le plus souvent dans des règlements de compte à l'intérieur du milieu dirigeant avec la complicité de certains journaux qui reçoivent beaucoup d'informations sans mener d'épuisantes enquêtes. Sur le moment, on ne sait jamais qui tire sur qui et pourquoi mais les révélations ultérieures prouvent que les assassins et les victimes sont souvent du même camp. Nous sommes donc très réservés sur l'affaire Fillon. Le candidat que nous combattons pour ses projets ultra-libéraux a droit à la présomption d'innocence et les émoluments perçus par sa famille ont moins d'importance que les responsabilités politiques écrasantes de l'homme qui accepta d'être pendant cinq ans le factotum de Nicolas Sarkozy. Comme de nombreux citoyens, comme d'éminents avocats, nous sommes simplement très étonnés de l'empressement du Parquet financier à se saisir de l'affaire et nous sommes une fois de plus indignés de constater que, dans l'affaire Fillon comme dans tant d'autres, le secret de l'enquête a été délibérément violé sans que les grandes consciences médiatiques soient le moins du monde troublées.

Nous rappelons que l'article 11 du code de procédure pénale établit que « la procédure au cours de l'enquête et de l'instruction est secrète » et que l'article 226-13 dispose que « la révélation d'une information à caractère secret par une personne qui en est dépositaire soit par état ou par profession [...] est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende. » Nous nous demandons pourquoi le Conseil supérieur de la magistrature ne s'interroge pas sur l'exercice de ses pouvoirs disciplinaires explicitement prévus à l'article 65 de la Constitution.

La campagne présidentielle qui commence est marquée par plusieurs affaires de financement douteux. Nous n'avons pas l'intention d'y mettre le moindre grain de sel mais nous souhaitons une réduction drastique des dépenses de campagne et un contrôle draconien des dépenses des candidats et des élus. Nous sommes résolument opposés à Marine Le Pen, à François Fillon, à Emmanuel Macron, à Benoît Hamon mais nous avons la naïveté de penser que les dirigeants politiques et les candidats aux élections présidentielle et législatives sont à juger selon les idées qu'ils expriment, selon les projets et les programmes qu'ils présentent. Nous ne sommes ni des auxiliaires de justice, ni des justiciers. Dans les batailles de prétoires, nous sommes des spectateurs attentifs. C'est pour la bataille politique que nous sommes mobilisés.

Annette DELRANCK

Le Grand jeu en mer de Chine méridionale

Le poids de la mer de Chine dans les échanges économiques internationaux, les contentieux territoriaux entre les États riverains, le jeu des grandes puissances dans la région sont au cœur du dernier opus de la revue *Diplomatie*.

Longtemps la Chine s'est efforcée d'y développer des relations de bon voisinage selon les cinq principes de coexistence pacifique définis en 1954 et concernant d'abord les relations diplomatiques avec la Birmanie et l'Inde : respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité des territoires, non-agression, non-ingérence dans les affaires intérieures, égalité et avantages réciproques. Deng Xiaoping dans les années 1980 rappelle que la Chine souhaite le développement de relations internationales pacifiées, indispensables à son développement économique. *Diplomatie* rappelle à juste titre qu'à partir de 2003 cette politique change et que la Chine s'efforce d'assurer sa domination sur la région revendiquant comme siens presque 90 % de l'espace concerné en mettant en avant une théorie des neuf traits, sensée délimiter l'espace maritime chinois. D'où des oppositions avec le Vietnam, les Philippines, Brunei et la Malaisie, notamment sur le contrôle des îles Paracels et Spratleys et sur la poldérisation de différents îlots utilisés la plupart du temps comme bases militaires. Cette politique est encouragée par la modernisation de ses forces militaires, et notamment maritimes, que son développement économique permet.

Cette politique ne peut laisser indifférents les États-Unis. Ceux-ci s'opposent à toute mainmise chinoise sur des voies maritimes primordiales et s'efforcent de rassurer leurs alliés sur le sérieux de leur engagement. La signature du TPP avait sur le plan économique l'ambition de contenir la poussée chinoise dans la région et de pérenniser la présence américaine. Le retrait récent des États-Unis du traité inquiète ces alliés notamment le Japon. L'actuelle administration entend cependant rassurer ceux-ci sur la pérennité des engagements militaires américains. Reste que le gouvernement de M. Abe va trouver là un prétexte pour prolonger sa politique de développement de son outil militaire et de remise en cause du « pacifisme » nippon. Quant à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), elle est rendue impuissante par ses divisions internes et le revirement philippin malgré une décision d'arbitrage favorable aux revendications maritimes de Manille le 16 juillet 2016.

Robert PASTINELLI

Diplomatie, numéro 84, Tensions en mer de Chine, janv.-fév./2017, prix public : 8,95 €

**Communiquer
avec la NAR**

lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr Tél. : 01.42.97.42.57

Les mouvements citoyens, satellites de la vie politique

Confrontés aux taux d'abstention des Français lors des élections intermédiaires (européennes, régionales, cantonales) et à leur soi-disant manque d'intérêt pour la chose publique, des citoyens de la société civile cherchent à véhiculer une nouvelle façon de faire de la politique. Mais ces mouvements sont-ils viables ?

Charlotte Marchandise. Un nom qui ne dira probablement rien à la majorité des Français. Elle est pourtant candidate à l'élection présidentielle. Au nom de quel parti ? Aucun. Charlotte Marchandise fait partie de ces hommes et de ces femmes qui œuvrent dans des mouvements citoyens. Leur but : faire de la politique autrement, tenter de faire émerger un programme issu de la société civile, en dehors de toute querelle de partis. Ils sont assez nombreux à avoir vu le jour ces dernières années pour rentrer dans la course à l'Élysée.

Le plus connu, auquel appartient Charlotte Marchandise, s'appelle LaPrimaire.org. Mais on trouve aussi La Transition, Nous Citoyens, Génération Citoyens, le mouvement Bleu Blanc Zèbre d'Alexandre Jardin, Objectif France, etc. Dans l'article 2 de ses statuts, LaPrimaire.org déclare notamment œuvrer « au renouveau et au dynamisme de l'offre politique, tant au niveau des personnes que des idées. » Quant au mouvement Nous Citoyens, créé en 2013 par l'entrepreneur Denis Payre, il justifie également son initiative au regard de la faiblesse des politiques traditionnelles : « Nous nous réunissons au sein d'un mouvement citoyen pour exprimer notre frustration devant l'incapacité des partis de gouvernement à faire rentrer la France dans le XXI^e siècle. » La Transition fait pour sa part ce constat sur son site internet : « Verrouillée de toutes parts, enfermée sur elle-même, paralysée par les intérêts des uns face aux privilèges des autres, la France est bloquée, abandonnée par

ceux à qui nous l'avions confiée. »

Quand on examine les programmes des mouvements citoyens, ils se révèlent diversifiés. Cependant, la plupart des mesures proposées se retrouvent dans les partis de gauche et de droite traditionnels. À titre d'exemple, on trouve l'instauration d'une VI^e République (LaPrimaire.org), le non-cumul des mandats et l'inéligibilité à vie des élus condamnés (Génération Citoyens), l'incitation à l'entrepreneuriat (Nous Citoyens), la critique du système de l'emprisonnement (LaPrimaire.org), etc. Si les mouvements citoyens souhaitent briser les clivages gauche-droite, on devine, au vu de leurs programmes, que certains penchent vers un libéralisme de centre-droit (Nous Citoyens et Génération Citoyens) quand LaPrimaire.org a davantage de points communs avec la gauche.

C'est là que les difficultés et obstacles commencent. Personne ne construit un programme à partir de rien, certaines idées convergent nécessairement vers celles des partis traditionnels. Seulement, ceux-ci ont les moyens et la visibilité. Une campagne coûte cher. LaPrimaire.org ne dispose d'aucune subvention publique ; pour l'instant, elle a réussi, grâce aux dons, à recueillir plus de soixante cinq mille euros. S'il est quasiment impossible de connaître les budgets de campagne des partis pour 2017, les chiffres de 2012 publiés par le Journal officiel faisaient état d'un peu plus de neuf millions pour Marine Le Pen, de neuf millions cinq cent mille pour Jean-Luc Mélenchon et de presque vingt deux millions pour François Hollande. Le fossé est immense. Or, il faut un budget conséquent pour qu'un candidat se fasse connaître : frais de location de salles, frais de déplacements, frais de bouche, frais d'impression et d'affichage...

Un autre problème rencontré par les mouvements citoyens est leur manque de visibilité dans les médias. Ceux-ci ne sont pas qualifiés de quatrième pouvoir pour rien. On peut arguer que les peuples ont plutôt tendance actuel-

lement à faire des pieds-de-nez aux opinions parfois biaisées voire idéologues des médias (voir les campagnes anti-Brexit et anti-Trump dans

les journaux, y compris français). En revanche, pour ce qui est des mouvements citoyens, ils ne sont ni loués

ni vilipendés, juste oubliés, en particulier à la télévision. Seuls quelques journaux font état de l'existence de Charlotte Marchandise, ce qui n'est rien par rapport au raz-de-marée médiatique des candidats de partis.

Ces mouvements citoyens semblent faire office de mutants malheureusement inadaptés dans notre système représentatif. Ce dernier passe forcément par les appareils des partis. Un candidat sans parti a très peu de chances d'obtenir les cinq cents parrainages requis. Le général de Gaulle s'opposait à une mainmise des partis sur la vie politique et sur l'élection présidentielle ; c'est pourtant ce schéma qui s'impose avec des consignes posées aux maires. Ajoutons à cela qu'un président est dans l'impossibilité de mener une véritable politique sans une majorité parlementaire derrière lui.

Les mouvements citoyens risquent donc d'être condamnés à la stagnation ou à la normalisation. Certains le sont déjà. Génération Citoyens a pour président Jean-Marie Cavada, qui a endossé dans sa vie la double casquette de journaliste et de député européen. Un homme politique plus qu'un citoyen ordinaire. Génération Citoyens est d'ailleurs née d'une scission avec Nous Citoyens. Preuve que des querelles apparaissent inévitablement dès qu'un mouvement se « professionnalise » ou grandit. D'autres ont déjà affiché leur soutien à des hommes politiques. La Transition s'est par exemple ralliée à Emmanuel Macron : « Sur le fond, notre appel pour un nouveau partage a trouvé une résonance forte au cœur du programme d'Emmanuel Macron. » Ainsi, dans un système tel que le nôtre, il ne reste que deux alternatives pour les mouvements citoyens : garder leur fraîcheur et leur authenticité, se contenter d'être des laboratoires d'idées qui gravitent autour des politiques mais sans espoir de gagner ou devenir des partis comme les autres pour prendre le pouvoir.

Indiana SULLIVAN

America First

Entre l'imitation et l'opposition, entre la préférence nationale et l'antiaméricanisme, entre le muret le laissez-faire, la France doit retrouver un rôle moteur en Europe et dans le monde.

Le 45^e président des États-Unis a eu un prédécesseur fictif en la personne du 33^e président élu en 1940, soit le célèbre aviateur Charles Lindbergh. Philip Roth en a retracé les méfaits dans son livre traduit en français en 2006 *Le Complot contre l'Amérique*. En réalité, si Lindbergh a bien fait campagne pour une organisation baptisée « America First » ce fut durant toute l'année 1941 jusqu'à la surprise de Pearl Harbor (7 novembre 1941) après quoi il s'associa à l'effort de guerre américain. « America First » prétendait laisser les États-Unis en dehors d'une guerre qui ne menaçait aucun intérêt national et qui n'était poussée que par « les Juifs et les Anglais ».

Il est curieux de voir ce slogan réhabilité par Donald Trump dans son discours d'investiture du 20 janvier dernier. Les situations sont certes totalement différentes mais il n'est pas inutile de relire l'histoire même contrefactuelle. Il y a d'autres voies pour redonner à l'Amérique sa grandeur, ce qui était son slogan de campagne, que celle de prôner « l'Amérique seule » qui serait une traduction plus exacte politiquement parlant que le littéral « l'Amérique d'abord ».

Le courant isolationniste rivalise au sein du camp présidentiel et du parti républicain avec le courant néo-conservateur qui avait prévalu sous George W. Bush voire avec le vieux courant issu de la guerre froide. Si la rupture entre Obama et Trump est sans doute l'une des plus radicales, la politique étrangère américaine a été au cours du XX^e siècle des plus changeantes. L'Europe en a toujours été la première victime. On se souvient du rejet en 1920 du traité de Versailles et de la SDN concocté par le président Wilson. On a oublié le tournant opéré par Kennedy en 1960 avec la doctrine dite de la « réponse

flexible » qui supprimait l'automatisme du soutien du parapluie atomique américain. L'URSS avait alors interprété l'attitude américaine - à tort - comme une baisse de la garde et tenté de pousser son avantage à Berlin et à Cuba. Certains craignent que le scénario ne se reproduise avec un Poutine encouragé à tester la résistance de la nouvelle administration par exemple sur les dossiers ukrainien et balte. La proximité de deux élections majeures en France et en Allemagne qui introduit une marge d'incertitude d'au moins six mois devrait obliger les principales forces politiques responsables dans ces deux pays à afficher sans attendre une ligne claire.

À cet égard, deux écueils doivent être évités : un front international anti-Trump et un « trumpisme » universel sous couvert de « réalisme ».

Le premier aurait toutes chances d'être conduit par la Chine venant hypocritement comme son président l'a dit à Davos au secours du libre-échange et de la mondialisation. Prendre le contrepied de chacune des initiatives du président américain serait se mettre à la remorque des évolutions internes aux États-Unis, faisant fi notamment des contrepoids législatifs qui se révéleront décisifs après quelques mois.

Le second consisterait à cloner Trump, à faire du Trump sans Trump, à laisser croire que les chevaliers blancs de l'extrême droite européenne ou les dirigeants autoritaires à travers la planète sont comme autant de Trump. La société qui en résulterait a été exactement décrite il y a plus d'un siècle alors que le président américain s'appelait Theodore Roosevelt, l'inventeur de la politique du « gros bâton » (big stick) : « société d'épouvantement mutuel, compagnie d'intimidation alternante, cannibalisme organisé ! » (Ch. Maurras, Kiel et Tanger).

Eh bien dans ces conditions, il reviendrait à la France de prendre la tête de la « manœuvre » et d'entraîner l'Allemagne et les autres partenaires. Mme

Merkel a pu imposer jusqu'à présent une politique, quoi qu'on pense de celle-ci, d'abord parce qu'elle a su faire en sorte de se trouver au point exact de compromis des intérêts au sein des 28, Anglais compris, ensuite parce qu'elle a bénéficié du soutien inconditionnel du président Obama. Le Brexit et l'élection de Trump rendent caduques ces deux raisons. Cet effondrement soudain présente le risque mentionné ci-dessus de tenter certains à Moscou de pousser des pions voire d'aller à dame ! Entre Berlin et Moscou, il n'y a plus désormais qu'un seul recours, un seul fil rouge : Paris, au plus mauvais moment ! Pourra-t-on attendre encore six mois alors que la crise est imminente ? Ce ne serait certes qu'un test. Dans sa fiction uchronique, Philip Roth imaginait dès les premiers mois de l'élection de Lindbergh un sommet à Reykjavik (Islande) entre lui et Hitler. Il y a eu deux autres sommets islandais fameux : en 1971 Nixon-Pompidou sur l'abandon de l'étalon change-or et en 1984 Reagan-Gorbatchev sur le désarmement. Un sommet Trump-Poutine au même endroit est annoncé pour le printemps. Paris et Berlin doivent préempter une éventuelle entente au sommet, par exemple en laissant entendre aux Russes dès aujourd'hui que l'Europe réfléchit à une nouvelle architecture de sécurité paneuropéenne voire à un vaste accord de coopération économique pour sortir par le haut du système des sanctions.

Les Anglais dans l'affaire, loin de se repositionner, semblent à la dérive. De quoi que puissent se targuer Theresa May et Boris Johnson, qui se sont précipités outre-Atlantique, Trump n'a pour eux aucune considération. Ils ne sont pour lui, hors Union européenne, d'aucune valeur marchande. Il les a accueillis comme des rescapés du Titanic. Leur embarras au cours des sept mois écoulés depuis le référendum du 23 juin et la négociation qui s'engage sur leur divorce semblent les mettre hors jeu.

Yves LA MARCK

Ultra-royalisme et parlementarisme

La NAR se réclame de la tradition du libéralisme politique et défend, à sa manière, la tradition parlementaire. À l'occasion du bicentenaire de la Charte, nous avons demandé à Jean-Philippe Immarigeon, de nous expliquer l'instauration du régime parlementaire sous la Restauration, objet de sa thèse de doctorat en droit en 1985.

Royaliste : La fin de l'Empire voit le retour de la monarchie et le triomphe électoral des ultraroyalistes, mais la Restauration instaure un régime parlementaire. N'est-ce pas paradoxal ?

Jean-Philippe Immarigeon : Paul Valéry disait que c'est quand on ne comprend pas qu'on parle de paradoxe. La première chose à comprendre, c'est que les ultras ne veulent surtout pas la restauration de la monarchie de Louis XIV, de l'Ancien régime absolutiste. Ils ont des sources idéologiques très claires, notamment Montesquieu ou Boulainvilliers. Ils considèrent la monarchie de Louis XIV comme une crise du système monarchique, et sont de ce point de vue les héritiers directs de Boulainvilliers et de son système « trouvé dans les bois », celui des Francs saliens : un roi et un conseil, donc une élite, une noblesse qui est là pour conseiller. C'est cela que les ultras veulent retrouver, pas du tout la monarchie telle qu'elle s'est développée et a prospéré entre la première Fronde et la crise politique, qui commence vers 1750 et va déboucher sur une tentative ultime de réforme en 1771 avec le renvoi des Parlements et de Maupeou. La Restauration, terme également trompeur, marque donc la fin d'une crise commen-

cée cinquante ans avant, cette fronde parlementaire qui éclate au moment de l'affaire du Parlement de Bretagne, et le dernier discours de la monarchie française, la séance dite de la Flagellation de mai 1766, où Louis XV vient en personne réaffirmer des principes que lui-même sait en péril. J'avais d'ailleurs sous-titré ma thèse la Troisième Fronde.

Royaliste : Ces ultras, qui sont-ils alors ?

Jean-Philippe Immarigeon : Ils sont tous plus ou moins jeunes ou bien ce sont des gens qui, à la fin de l'Ancien régime ont lu l'Encyclopédie, ont vu les guerres de la Révolution. Et avant, la guerre en Amérique qui leur fait prendre conscience, ou plutôt confirme aux plus lucides d'entre eux, qu'un monde va s'effondrer. 1789 n'est pas du tout un coup de tonnerre dans un ciel serein. Le mot célèbre de La Rochefoucauld Liancourt à Louis XVI au soir de la prise de la Bastille n'est pas un bon mot pour la postérité, c'est le cri du cœur d'un homme qui réfléchit à la question depuis des années et pour qui l'émeute du Faubourg Saint-Antoine est tout sauf une surprise. D'ailleurs toute la noblesse française ne part pas à Coblenz ou à Londres, loin s'en faut : de grands noms se rallient non seulement à la Révolution mais à la République. Même ceux qui partent comprennent que, pour reprendre l'autre mot de Goethe à Valmy, rien ne pourra plus être comme avant.

Royaliste : Ne dit-on-pourtant pas des ultras qu'ils n'ont « rien oublié, rien appris » ?

Jean-Philippe Immarigeon : Il y a effectivement des nobles qui refusent tout, mais ceux-là on les trouve plutôt dans la littérature, dans ces personnages cari-

catureux qui vont égayer les romans du XIX^e, pas autour de Louis XVIII quand il revient. Un Montesquiou, un Chateaubriand n'ont certes rien oublié, mais certainement pas rien appris. Si vous lisez *les Mémoires d'outre-tombe*, vous voyez une opposition idéologique, mais il n'y a pas de discours de haine. Et je vous mets au défi de trouver chez Tocqueville, ancien ultra, une opposition de principe à la Révolution. Quand j'ai lu, pour ma thèse, quinze ans de débats à la Chambre des députés, j'ai été surpris de la richesse. On trouve même, et ce n'est pas par mégarde, dans certains discours l'éloge de la Révolution, y compris de la Convention. Non pas que l'épisode de la Terreur ne serve pas de repoussoir idéologique, mais constitutionnellement, c'est avant tout le régime autocratique napoléonien qui est le contre-modèle absolu et revient constamment dans les discours.

Royaliste : Mais pourquoi prendre comme modèle le régime parlementaire britannique ? Les demandes des Parlements des Lumières étaient plutôt inspirées de Montesquieu, donc d'un principe de séparation très connoté par les institutions existantes, ce qui a été adopté aux États-Unis en 1787 ? Et après tout, le président américain, on s'en aperçoit enfin avec Donald Trump, a des pouvoirs que n'a pas un roi constitutionnel ?

Jean-Philippe Immarigeon : Vous avez raison, et c'est là que réside non le paradoxe mais le mystère ultra. Car il est exact qu'il y a eu les deux révolutions américaine et française, et puis le moment impérial, mais que les rédacteurs de la Charte couchent d'emblée sur le papier le régime parlementaire britannique ou du moins ce qu'ils en ont compris durant leur quart de siècle d'exil. Ils vont

même au-delà, que l'expérience empirique des Britanniques et conceptualisent ce type de régime, ce que nos voisins d'outre-Manche n'avaient pas fait.

Royaliste : Comment y parviennent-ils ?

Jean-Philippe Immarigeon : À partir de la Charte de 1814-1815, bien sûr. Mais surtout en septembre 1816, donc très rapidement, intervient un événement fondamental : la dissolution de la Chambre introuvable. C'est un épisode fondateur, parce qu'il inscrit ce régime dans le principe démocratique par le biais de l'arbitrage des électeurs (même si le suffrage est censitaire), processus que n'ont pas vu les Britanniques. Sur le moment l'opinion publique voit cette dissolution comme une sanction. Pour s'en sortir, les ultras expliquent alors que ce n'est pas une sanction, que le roi demande aux électeurs d'arbitrer. Comme il n'est pas question que le roi se démette, il devra se soumettre si la Chambre dissoute est reconduite. Le roi représente la nation mais le pouvoir vient des électeurs, d'en bas. La dissolution est présentée par les idéologues ultras comme un mécanisme de nature démocratique. C'est le seul point où l'historien et le juriste peuvent à mon sens hésiter quant aux motivations profondes des idéologues ultras : se rendent-ils compte de ce qu'ils affirment, de ce qu'ils mettent en place ?

Je pense que c'est le cas. Ainsi on voit comment, rapidement, les ultras abandonnent complètement le système britannique de l'impeachment, délaissé depuis 1783 aux Communes, pour celui de la responsabilité politique du ministre, puis celle solidaire du gouvernement. Ensuite ils se demandent si un gouvernement doit partir ou non s'il est mis en minorité sur le vote d'un projet de loi, et ils définissent ce qu'est un vote de confiance ou de censure. Même dans l'opposition, les ultras continuent à réfléchir à ces questions, et de manière beaucoup plus saine qu'aujourd'hui. Ainsi ils comprennent que renverser un gouvernement ne préjuge pas de ce que sera le suivant, et n'hésitent pas à voter avec les libéraux et la gauche de l'époque. Pour

eux, ce n'est pas une question d'adhésion politique mais avant tout de mécanique parlementaire. C'était déjà très bien vu.

Royaliste : Cela ne me dit pas pourquoi le choix de ce régime à l'anglaise et non à l'américaine ?

Jean-Philippe Immarigeon : Parce que si le roi doit avoir une place prépondérante, d'initiative, au-dessus de la mêlée, il n'est pas question de le laisser gouverner seul. Or la Constitution américaine, que nombre d'exilés ont vu fonctionner organise finalement cet équilibre par un jeu dit de *check and balance* qui n'est pas très différent de ce qui se passait entre le roi et les Parlements avant 1789 : chacun cogne et on compte les coups. Avant 1789, le roi avait toujours le dernier mot constitutionnellement, sauf s'il reculait pour des raisons d'opportunité politique. Et c'est un peu ainsi que fonctionne la Constitution américaine. À l'inverse, le système britannique articule immédiatement le législatif et le gouvernement de manière plus souple, moins conflictuelle. Les ultras l'ont vu fonctionner pendant leur exil. En 1814, ce choix leur paraît évident, et plus conforme au génie français. Ils y ajoutent le recours à l'arbitrage du corps électoral, et l'édifice est cohérent. C'est celui qui inspire, sous ses formes diverses dites dualistes ou orléanistes, monistes ou d'assemblée, tous les pays réellement démocratiques, qu'ils soient d'Europe, du Commonwealth, japonais, indien, israélien. Les États-Unis sont une exception, voire une anomalie, s'obstinant à conserver un texte rédigé à la lueur des chandelles du temps de la marine à voile, conçu un demi-siècle avant la Charte et même avant les expériences constitutionnelles successives de notre Révolution et de l'Empire, et que les Américains refusent de changer quoiqu'il les mène régulièrement à la crise budgétaire, et aujourd'hui à une crise institutionnelle et politique sans précédent.

Royaliste : L'actualité devrait donc nous permettre de retrouver toutes les leçons de cet épisode de quinze ans, si souvent méprisé ?



Jean-Philippe Immarigeon : Mais la Restauration a toujours été présente en toile de fond de nos grandes crises politiques. Regardez, même la Constitution de la Ve République instaure un régime parlementaire. En 1958, il n'est pas venu à l'esprit du général de Gaulle de rompre avec les principes fondamentaux du système parlementaire. On peut prétendre qu'il s'agissait d'une concession, lui qui a longuement théorisé la nécessité d'un pouvoir fort : je ne le pense pas. Son admiration inconditionnelle du système politique britannique, qu'il a exprimée à plusieurs reprises dans des discours d'une rare grandeur, tant comme chef de la France Libre que plus tard comme président de la République, lui vient de ce qu'il avait vu fonctionner, lui aussi en exil, ces institutions britanniques pendant la guerre et avait compris, comme Churchill, toutes les potentialités qu'on peut en tirer. Et cela, nous le devons à ces ultras qui n'avaient rien oublié pour mieux tout nous apprendre.

**Propos recueillis
par Laurent LAGADEC**

Avocat, essayiste et historien, Jean-Philippe Immarigeon collabore à la Revue Défense Nationale depuis 2001, et a publié plusieurs essais sur la crise américaine. Il est également l'auteur de *La diagonale de la défaite* (Bourin Editeur, 2010), et *Pour en finir avec la Françamérique* (Ellipses, 2012).

(1) *Ultraroyalisme et parlementarisme, 1814-1830*, thèse de 1985 dactylographiée consultable à la bibliothèque Cujas.

Servir pour asservir

Avec son ordinateur portable et son téléphone intelligent, on se prend pour un individu libéré sur le libre marché où la libre concurrence permet d'obtenir de bons prix... L'idéal libéral-libertaire serait-il à portée de la main ?

On fait ses courses sur Internet, on forme un groupe de copains sur Facebook, on discute avec un client de Los Angeles par Skype, on achète un livre sur Amazon et bien sûr on fait une recherche sur Google pour vérifier l'orthographe d'un mot, apprendre l'histoire du Pérou ou faire sa dissertation de philosophie - où que l'on soit sur la planète.

Des milliards d'informations disponibles en un instant, des facilités inouïes dans tous les domaines - culture, santé, distractions - des distances abolies ! Ces réalités sont fascinantes, les promesses de la numérisation sont fabuleuses et nous croyons utiliser dans notre vie quotidienne d'excellentes sociétés de services dirigées par de jeunes et sympathiques entrepreneurs de génie. Les facilités évoquées sont incontestables, la jonction de l'utilitaire et du ludique est agréable mais il nous faut apprendre à voir, derrière de séduisantes apparences, des calculs, des idées et des projets qui concourent à un asservissement généralisé. Nourri d'une substantielle culture philosophique et des connaissances techniques requises en cette matière complexe, Philippe Vion-Dury explicite sans jamais jargonner la nature et l'ampleur de la menace. (1)

Les nouvelles technologies ne sont pas développées par le secteur du numérique et notamment par les GAFAM (2) pour les services qu'elles rendent mais parce qu'elles permettent d'accumuler en peu de temps d'énormes profits. Amazon fait un chiffre d'affaires annuel de 90 milliards de dollars. La capitalisation boursière de Google atteignait 543 milliards de dollars, devant les 535 milliards d'Apple. La recette du succès ? L'accumulation de données fournies par les utilisateurs

quand ils se connectent, leur exploitation

par des algorithmes pointus et la mise en place de publicités ciblées, qui représentent 90 % du chiffre d'affaires de Google.

Ce ciblage est très raffiné. On ne met pas un bandeau publicitaire sur Internet comme on place un panneau sur une route. Lorsque l'internaute passe commande d'un livre ou d'un vêtement, regarde le site du Parti socialiste puis (par désespoir ?) un site pornographique, prend un billet d'avion et brocarde Emmanuel Macron sur Facebook, toutes les informations recueillies permettent d'établir un profil personnel puis de prédire ses consultations et consommations à venir afin de lui proposer ce qui répond à ses désirs : vacances, érotisme, chansons, « amis » passionnés de politique... Le consommateur se croit libre de ses choix alors qu'il est orienté et encadré par des algorithmes qui puisent dans d'immenses catalogues établis selon des critères de rentabilité par des firmes monopolistes : il faut respecter les conditions de rémunération de YouTube et d'Amazon pour ne pas être exclu de l'algorithme qui préconise de nouveaux choix.

L'individu transparent n'est pas seulement une cible pour les marchands de culture et de pornographie. Il intéresse au plus haut point les agences de recrutement, qui peuvent vérifier en quelques minutes sa sociabilité et repérer une éventuelle appartenance syndicale, et les compagnies d'assurances qui établiront des contrats au vu du niveau d'éducation, du statut familial, de l'appartenance ethnique, des habitudes de consommation. Là encore, la logique du profit conduit à une privatisation qui individualisera la protection et imposera un système de punition tarifaire des écarts de conduite, au volant comme au supermarché, repérés par d'innombrables capteurs. Sur le marché assurantiel, l'individu sera incité à gérer au mieux ses propres facteurs de risque afin de se conformer au modèle imposé par les compagnies.

Ce n'est pas la technique qui détermine le formatage en cours des individus mais la volonté des sociétés capitalistes d'organiser notre environnement

- les « villes intelligentes » - nos objets - le Smartphone -, les interfaces comme Google et les espaces virtuels comme Facebook de telle manière que des centaines de millions d'utilisateurs stockés dans les banques de données répondent adéquatement aux sollicitations basement intéressées et hautement profitables de ces sociétés. L'ambition de Google, explique Philippe Vion-Dury, c'est la prise en charge totale de l'individu qui pourrait satisfaire ses désirs, résoudre ses problèmes personnels et prendre ses décisions grâce aux solutions présentées par l'écosystème numérique - également capable de faciliter la surveillance policière et de constituer une machine à gouverner.

Les géants du numérique ne sont pas détachés de toutes appartenances comme le laisserait supposer la mondialisation des techniques. Les GAFAM sont installés sur le territoire des États-Unis et la Silicon Valley est à la fois le moteur de l'innovation et le catalyseur des ingrédients idéologiques d'un nouveau modèle de société, « politiquement technocratique, économiquement libéral, culturellement libertaire, le tout nimbé de messianisme typiquement américain » selon la définition de l'auteur, pour qui nous sommes confrontés à une entreprise maternellement totalitaire.

Comment résister ? Par un effort de compréhension du système qui se met en place par une volonté de reconnexion avec le monde réel selon un projet de reconquête de l'autonomie personnelle, répond Philippe Vion-Dury dans sa conclusion. Il faut aussi et surtout préparer la résistance politique, par la reconquête de notre souveraineté dans le domaine numérique.

Bertrand RENOUVIN

(1) Philippe Vion-Dury, *La nouvelle servitude volontaire, Enquête sur le projet politique de la Silicon Valley*, Éd. FYP, coll. Présence, oct./2016, prix public : 20€

(2) GAFAM, acronyme de Google, Apple, Facebook, Amazon ou GAFAM en ajoutant Microsoft. En savoir plus sur <http://www.silicon.fr/google-apple-facebook-amazon-10-choses-savoir-gafa-103205.html#uA4eEkOECzleBLDo.99>

La vigie Michéa

Voilà bien des années que la pensée de Jean-Claude Michéa me passionne. De livre en livre, il ne cesse d'aviver une complicité en quête d'approfondissement et de précision. On a beau dire qu'il se répète, qu'il ressasse les mêmes thématiques, que m'importe pourvu qu'il ait désigné la bonne direction de recherche, la plus éclairante, la plus féconde. Et puis, loin d'être atemporelle, cette démarche rejoint, non pas l'actualité en ce qu'elle a de plus superficielle, mais celle qui s'identifie le plus exactement au monde qui se construit sous nos yeux, dans ses structures fondamentales et dans son essence la plus infernale. Car Michéa est l'anti-progressiste par excellence, l'homme qui refuse par principe l'idée d'une évolution inéluctable vers un âge d'émancipation toujours plus achevé. Celui qu'on célèbre aux couleurs d'une mondialisation heureuse. Non, il ne mange pas de ce pain là : « Cours moins vite, camarade, le nouveau monde, celui du réchauffement climatique, de Goldman Sachs et de la Silicon Valley est devant toi ! » Car telle est bien l'utopie nouvelle, qui rassemble, jusque dans ses aspects les plus délirants, tout ce qui se réclame d'un avenir radieux. Ne s'agit-il pas de « la synthèse la plus accomplie de la cupidité des hommes d'affaires libéraux et de la contre-culture californienne de l'extrême gauche des sixties » ?

C'est dans la Silicon Valley que s'élabore notamment le projet transhumaniste « au service prioritaire de la fabrication industrielle d'un être humain augmenté et si possible immortel, ainsi que du nouvel environnement robotisé qui devra en régenter la vie quotidienne, y compris dans ses aspects les plus intimes. » Tous les Attali du monde s'y sont déjà ralliés et ils bénéficient de la complicité du relativisme moral de la gauche postmoderne, de l'idéologie du *No border*, ou des appels incessants d'une Christiane Taubira en faveur d'une révolution anthropologique permanente. Les uns et les autres se retrouvent dans un discours omniprésent, à l'enseigne de l'information objective et de l'expertise savante, dispensé aussi bien par les économistes de droite que par les sociologues de gauche. Mais pour saisir le fil de cette élucidation intellectuelle, il ne faut pas hésiter à remonter au libéralisme politique et culturel des Lumières, celui d'Adam Smith, de Turgot et de Voltaire. Certes, Michéa ne conteste pas les aspects émancipateurs des Lumières, par rapport à ce qu'il appelle le système patriarcal et théocratique, celui qui pourrait se réclamer de notre Bossuet ou de Sir Robert Filmer. Cette réserve mériterait d'ailleurs d'être interrogée. Car vaut-elle, en général, en faveur de la récusation de l'âge théologique d'Auguste Comte ? Il ne le semble pas, puisque l'évolutionnisme positiviste avec ses désinences scientistes est tout à fait étranger au disciple de George Orwell. Mais il y a tout de même une énigme, car ce rejet bien réel du pouvoir théocratique semble faire l'impasse sur les ressources spirituelles, que par ailleurs Jean-Claude Michéa ne dédaigne pas, lorsqu'il se reconnaît une parenté avec Chesterton et Bernanos. Et cette parenté n'est nullement accidentelle, car elle est fondée sur de solides convictions anthropologiques. Évidemment mineur, si l'on considère que Michéa a des lecteurs attentifs du côté de ce que la gauche considère appartenir au milieu réactionnaire. Lorsque *les Inrocks*

le titillent sur la « génération Michéa », telle qu'Alexandre De Vecchio l'envisage en lui accordant



comme disciples présumés aussi bien François-Xavier Bellamy, Madeleine Bazin de Jessey ou Eugénie Bastié, il ne se récrie pas. Sa culture marxienne et proudhonienne laisse place à des complicités qui seraient anathématisées du côté d'une certaine vigilance policière. La distance critique que l'intéressé a creusée avec la gauche progressiste libère tout un espace de confrontation avec certains héritiers du socialisme féodal et de la tradition critique des Lumières (« on connaît d'ailleurs l'admiration absolue que vouait Marx à l'œuvre de Balzac »).

Mais ces complicités intellectuelles ne doivent pas tromper sur les engagements concrets du penseur. Ceux qui le croiraient en possible récupération par le Front national en seront pour leurs frais. Michéa n'est pas disposé à faire la moindre alliance avec ce qu'il définit - non sans justesse et à rebours des étiquettes infamantes - comme un néo-boulangisme. Ses sympathies iraient plutôt vers un mouvement comme Podemos, dont il apprécie le repositionnement idéologique dans le contexte espagnol. Reste que son originalité foncière n'aide pas l'auteur de *Impasse Adam Smith* à trouver facilement ses marques. Ses détracteurs lui reprochent son moralisme, voire son idéalisme. Son attachement à la commune décence d'Orwell le ferait fantasmer sur un peuple légendaire, auquel il attribue toutes les vertus. « Sans vouloir contrarier Michéa, lui fait-on remarquer à *Libé*, il faut lui faire observer qu'il arrive au peuple des gens ordinaires de ratonner - oui, parfois encouragé par le racisme d'État -, de faire des virées pour casser du gay, de voler, de tricher. » Certes, mais ce type d'injonction n'est-il pas aussi typique de la morgue de ceux d'en haut, qui écrasent de leur mépris les nouvelles classes dangereuses, celles qui ne bénéficient pas du génie de la gauche progressiste ? La mentalité Terra Nova a rendu étrangers à la France périphérique tous ceux qui s'apparentent à la bourgeoisie postmoderne. Il est vrai que Michéa n'envisage pas les liens sociaux autrement qu'à partir de la sociabilité des gens de la rue, des solidarités fondées sur l'entraide quotidienne, sur les ressources psychologiques, morales, puisées au cœur même d'une identité populaire spécifique, « qu'elles soient ouvrières, paysannes, musulmanes, corses, bretonnes ou autres. » On est bien loin des constructions orgueilleuses de ceux d'en-haut. Toutes les critiques ne sont pas infondées à l'égard d'une telle posture, d'autant que les ambitions transférées sur le peuple sont singulièrement fortes. Mais la gauche qui dédaigne ces ambitions ne fait qu'illustrer avec éclat la thèse essentielle de celui qui dénonce le décrochage définitif du progressisme par rapport à la cause socialiste, ouvrière et populaire, oubliée et abandonnée dans les placards de l'histoire.

Gérard LECLERC

(1) Jean-Claude Michéa, *Notre ennemi le capital*, Éd. Climats, janv./2017, prix public : 19 €.

Le dictionnaire amoureux de Tintin

Cette fois-ci, c'est en employant les vertus de la logique alphabétique qu'Albert Algoud nous invite à parcourir l'univers multidimensionnel de Tintin par l'exploration des richesses contenues dans ce nouveau dictionnaire amoureux qui lui est consacré.

Ainsi, sans pressentir ce que peut dissimuler chaque lettre, le lecteur découvre des anecdotes précisées, des explications détaillées ou encore des révélations inédites sur Tintin, son monde, ses compagnons et son créateur, Georges Remi dit Hergé. L'auteur convoque la plupart des personnages secondaires, amis ou ennemis et, contre toute attente, en profite pour réhabiliter avec mansuétude certains d'entre eux dont Séraphin Lampion, le jovial représentant des assurances Mondass qui, jusqu'alors, avait endossé à juste raison une réputation planétaire d'inflexible casse-pieds.

En composant La complainte de Rastapopoulos, inventaire poétique, chronologique et jubilatoire, Albert Algoud nous offre une synthèse versifiée de tous les méfaits commis par ce malfaisant protéiforme et nous démontre que cet infâme criminel, qui est à Tintin ce que le colonel Olrik est à Blake et Mortimer, est très certainement le personnage le plus caricatural de tous. On peut en conclure que même le Diable peut faire rire... Il en va de même pour Nestor, fidèle et unique valet de Moulinsart au passé criminel trouble et controversé envers qui l'auteur, qui finit par lui être reconnaissant, avoue tout de même avoir fait montre d'ingratitude à son égard.

Pêle-mêle, dans un style narratif qui jamais ne se départit d'un humour parfaitement accordé, l'auteur entre autre nous apprend d'une façon surprenante qui fut le véritable capitaine Haddock, oriente notre regard sur l'illusion des atours extravagants de la Castafiore qui dissimulent une réalité tout à fait ambiguë,

nous explique pourquoi le héros portait des culottes de golf ou bien encore révèle l'origine exacte du nom donné à Milou, le plus fidèle compagnon de Tintin...

Les polémiques récurrentes relatives aux opinions politiques d'Hergé et notamment celles se rapportant à sa vision colonialiste de l'Afrique ne manquent pas d'être abordées sous des angles divers et variés. Elles m'ont enfin permis de comprendre pourquoi, par un beau jour de 1970, Tintin au Congo dont je n'avais jusqu'alors jamais vu la couverture réapparut en librairie en me donnant l'impression bien étrange qu'il s'agissait d'un nouvel album.

Au-delà des révélations relatives au personnage de Tintin, Albert Algoud décrit avec précision l'environnement tant familial que relationnel de Georges Remi en rendant notamment un hommage délicat à Germaine Kieckens, sa première épouse, qui selon l'auteur « mériterait que lui soit consacrée une biographie. »

D'une façon identique l'auteur évoque la géméllité tant physique que vestimentaire existant entre le père d'Hergé, Alexis, et le frère de ce dernier, Léon, ne laissant aucun doute quant à l'influence, même inconsciente, de ces derniers dans la naissance des Dupondt, les deux policiers jumeaux.

Longtemps considérée comme « absente » des Aventures de Tintin, la féminité dans toute sa grâce est désormais réhabilitée par une mise en valeur méritée des plus jolies femmes et notamment des hôtes de l'air rencontrées au gré des pérégrinations du jeune reporter.

De temps à autre Albert Algoud choisit de prendre quelques courtes distances avec l'univers de Tintin pour mieux y revenir ensuite. Parmi ces digressions, c'est avec beaucoup de sensibilité et d'émotion contenues que l'auteur se confie en évoquant un moment inoubliable de son adolescence : celui durant lequel, il y a bien des années, il fit

la connaissance de Linda, jeune et jolie anglaise dont le souvenir nostalgique qui n'a jamais disparu se rappelle à sa mémoire comme un paradis perdu.

À la fin de ce beau passage le lecteur comprendra qu'au delà de Tintin c'est bien à Linda que, sans le dire, ce livre est dédié et que l'adjectif amoureux qui qualifie ce dictionnaire n'est en rien exagéré.

Au voisinage de la lettre P comme « pause », Albert Algoud nous invite à une promenade descriptive, contemplative et pleine de sérénité dans les vastes allées rectilignes et densément arborées de la propriété de Moulinsart qui seront le théâtre d'événements mystérieux dans bien des aventures. Un passage plein de fraîcheur et de végétation silencieuse qui nous rappelle qu'Hergé, en vénérable scout, adorait la nature en général et les forêts en particulier.

Par l'évocation de Foudre Bénie, lemoine tibétain clairvoyant capable de s'élever dans les airs, l'auteur nous emporte dans les nuages d'une spiritualité chère à Hergé qui nous rappelle que dans un monde où les apparences tendent à séparer tout ce qui le compose, le Tonnerre (Gron dant) et la Foudre (Bénie) tel le Ying et le Yang, n'existent pas l'un sans l'autre.

Partant en quête de nouveautés anecdotiques l'amateur éclairé se demandera peut-être pourquoi Albert Algoud, passant directement de W à Y n'a pas employé le X, la vingt-quatrième lettre de l'alphabet !

Cette lettre, l'une des plus belles à la fois par sa parfaite symétrie et sa symbolique liée à l'inconnu aurait aisément trouvé sa place dans ce dictionnaire, ne serait-ce que pour faire référence à X33 et X33 bis, les fameuses appellations primitives des policiers jumeaux.

Peut-être Albert Algoud s'est-il volontairement abstenu d'employer cette lettre rare et particulière afin d'en réserver exclusivement la symbolique profonde à la dimension mystérieuse et énigmatique qui transcendera toujours l'univers inépuisable de Tintin ?

Alain ANDRÉ

Albert Algoud, *Dictionnaire amoureux de Tintin*, Éd. Plon, coll. Dictionnaires amoureux, oct./2016, 800 pages, prix public : 25 €



Thaïlande : Le 16 janvier, le roi Rama X s'est octroyé le pouvoir de nommer « arbitrairement » le patriarche suprême du bouddhisme en Thaïlande. Jusqu'ici, ce pouvoir était réservé au gouvernement. La modification de l'article 7 de la Constitution a été justifiée par la junte militaire par « la volonté d'une continuité conforme à la tradition. » En 1989, c'est le roi **Bhumibol Adulyadej** qui l'avait nommé.

Hawaï : Le 26 janvier, une association d'étudiants monarchistes a réclamé que la rue Dole (du nom du premier président de la République hawaïenne) soit débaptisée et retrouve son nom original (**Kapaakea**). Pour cette association, son nom actuel symbolise l'oppression américaine sur l'île depuis la chute de sa monarchie en 1894, renversée par un coup d'État organisé par les planteurs américains.

Bulgarie : Le 27 janvier, retour des « amis du roi » au sein d'un gouvernement de coalition. Dans la perspective des prochaines élections, le président **Roumen Radev** a nommé Premier ministre **Ognyan Stefanov Gerdjikov** ancien député du NSDV (Mouvement National Siméon II et ancien président du Parlement de 2001 à 2005), ministre des Affaires étrangères, **Radi Naydenov** (qui fut le vice-ministre de la défense de l'ex-roi) et vice-ministre des Finances **Kiril Ananiev** (qui occupa ce même poste dans le gouvernement de **Siméon**).

Frederic de NATAL

1^{er} et 2 avril 2017

Congrès

des adhérents de la NAR

BERTRAND RENOUVIN
LA NATION ET
L'UNIVERSEL
40 ANS DE DÉBATS
DANS ROYALISTE



Publié à l'occasion
des **40 ans de la Nouvelle
Action royaliste**,
cet ouvrage est disponible au
prix de 20 € (franco de port).
Vous pouvez le commander
directement dans nos locaux.
Chèque à l'ordre de la NAR

Communiquer avec la NAR

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr
Tél. : 01.42.97.42.57

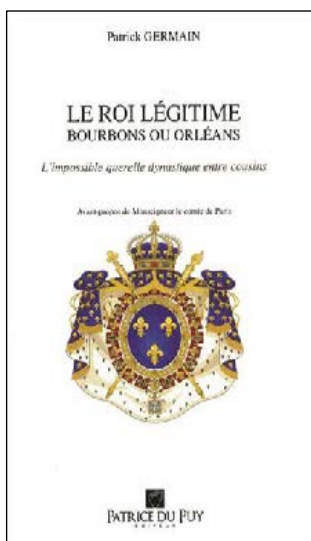
Suivre la NAR

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>



Bourbons ou Orléans ?

Peut-on renoncer à
la couronne de
France ? L'ouvrage
de Patrick Germain
analyse cette
question dont la
réponse divise les
royalistes.

Cet ouvrage est
disponible au prix de
20 € (franco de port),
sur notre site
internet ou sur
demande adressée
par courrier.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (38, rue Sibuet, 75012 Paris) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée), elle s'achève à 22h. Une carte d'abonné des mercredis annuelle (12 €) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 €).

Mercredi 22 février :
**Olivier Delorme - 30
bonnes raisons de quitter l'Europe.**

Mercredi 1er mars :
**Philippe Arondel : Catho-
licisme et libéralisme**

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.A.L. 13
36-38, rue Sibuet
75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Rédacteur en chef :
Alain-Paul Nicolas

Com. paritaire :
05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à Royaliste

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - B.A.L. 13 - 36-38 rue Sibuet - 75012 Paris

Leçon politique de Podemos

Il faut croire qu'Íñigo Errejón, numéro deux de Podemos, n'a pas retenu toutes les « leçons politiques » de la série télévisée *Games of Thrones* que son numéro un a popularisées dans un ouvrage de vulgarisation des sciences politiques (1). Parmi ces leçons, l'une insistait sur le fait qu'il ne fallait pas par temps de guerre des clans sous-estimer le charisme d'un individu et l'utilité de la verticalité d'un commandement. On aurait beaucoup à dire sur la convocation – dans l'urgence – et sur la mise en scène

– un peu à la manière de la *Star Academy* – du congrès convoqué par Pablo Iglesias. Un fait est certain : le leader populiste de gauche s'est appuyé sur une légitimité tirée ces dernières années, d'une brillante prise de parole pour la défense de l'intérêt général. Les jours et les semaines qui viennent nous diront à quel avenir est promise telle ou telle fraction d'un appareil dont la base n'a cessé d'appeler à l'unité durant les deux jours de « l'Assemblée citoyenne » qui s'est tenue à Madrid. On saura aussi, tôt ou tard, s'il est possible de concilier culture contestataire et présence dans les institutions.

Quelques clarifications, d'un strict point de vue européen, doivent cependant être prioritaires. Confusion est faite dans les discours de tous les dirigeants de Podemos – quels qu'ils soient – entre souveraineté populaire et souveraineté nationale. Dans son discours de candidature au poste de secrétaire général du parti, Íñigo Errejón a fait référence aux constituants de Cadix, auteurs en 1812 de la première Constitution écrite du royaume. Il les a présentés comme des défenseurs de la « souveraineté nationale », sans sembler les critiquer d'avoir fait cela... Plus tard, il a promu la souveraineté populaire. Mais ni Pablo Iglesias ni Íñigo Errejón ne doivent faire l'économie d'une réflexion plus poussée. L'ombre de l'échec de Syriza doit, du reste, déjà les faire réfléchir. Ils ont maintenant l'avantage de disposer d'un temps dans l'opposition pour apprendre l'exercice des institutions et prendre la mesure du champ des possibles. La France du général de Gaulle, sous le poids de menaces bien plus grandes, s'était retrouvée pour transcender les vieux clivages. À plusieurs moments de notre histoire, le général légaliste sut poser des actes de souveraineté au nom d'une « Patrie » – Podemos,

à raison, aime à s'approprier le terme – menacée de toutes parts : par les empiètements de souveraineté du libérateur américain, par le risque de la guerre civile et par les soubresauts de la sortie d'une guerre coloniale. Inscrits dans l'exercice des institutions et d'un usage non consensuel de la diplomatie internationale, des actes permettent d'articuler souveraineté populaire et souveraineté nationale qu'il convient, avec d'autres concepts, de ne pas confondre. Car Podemos n'est pas fini ! Certes, la radicalité à laquelle on associe Pablo Iglesias laisse conjoncturellement peu de marges de manœuvre face à un PSOE jugé moins inquiétant par nombre d'électeurs. Mais une mise au point en termes de philosophie politique et en vue de l'élaboration d'un programme d'alternance pourrait tout autant mobiliser les catégories sociales les plus populaires.

Les médias français ont peu commenté le travail de réflexion, en matière européenne, mené au sein de Podemos par la tendance dite « anticapitaliste ». Il y a cinq ans, « Royaliste » s'était déjà entretenu avec un économiste lié aujourd'hui à ce courant. Représentant environ 15 % des militants et sympathisants de Podemos, cette minorité au poids non négligeable entend bien rapprocher les deux courants majoritaires d'Iglesias et d'Errejón, au moyen d'une discussion de fond en matière programmatique. La survie du parti est en jeu. Parce qu'il est encore impossible, aux yeux des Espagnols, de prôner pour l'instant une sortie unilatérale de l'Union européenne ou de l'euro encore associés aux « belles années ». Podemos ne peut dénoncer que les blocages structurels engendrés par l'absence de contrôle démocratique et l'insuffisance de contrôle démocratique que leurs institutions génèrent. La défense effective de la souveraineté du peuple et des moyens de son expression se retrouve donc être notre plus petit dénominateur commun : à nous tous, à Pablo et à Íñigo !

Christophe BARRET

(1) Cf. Les leçons politiques de *Games of Thrones* de Pablo Iglesias (traduit par Tatiana Jarzabek, Post-édition 2015)

(2) C'est ainsi qu'il nous était apparu que quelque chose se préparait sur le campus de Somosaguas de l'université Complutense de Madrid. Cf. Royaliste n° 1023 : <http://www.archivesroyalistes.org/Espagne-etat-de-crise>